Article 21 du Règlement

L'IMMIGRATION

ON CONDAMNE LES ABUS COMMIS PAR CEUX QUI TENTENT DE SE SOUSTRAIRE AUX CONDITIONS D'ADMISSION

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, les Canadiens sont irrités. On foule aux pieds la souveraineté du Canada qui est pour ainsi dire violé par des étrangers qui arrivent à l'improviste chez nous et réclament immédiatement les droits accordés aux Canadiens.

Les lois et traités qui permettent ces abus ne reflètent pas l'opinion de la plupart des Canadiens. S'il y a parmi ces gens des réfugiés authentiques, ils devraient chercher à se faire admettre en bonne et due forme et non pas à se faufiler au Canada. Les soi-disant réfugiés qui détruisent leurs documents, qui mentent au sujet de leur état civil et versent de fortes sommes aux fraudeurs devraient être renvoyés là d'où ils viennent. Tout ménagement à leur endroit constitue une insulte faite aux Canadiens et à ceux qui cherchent à être admis légalement.

Je félicite le ministre de l'Immigration d'avoir présenté le projet de loi C-84 qui reflète les vues de la grande majorité des Canadiens. Les gens au coeur tendre pourront hurler mais la plupart des Canadiens applaudiront. Je dis «Bravo! Nous voyons la démocratie à l'oeuvre.»

[Français]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE—ON DEMANDE DE CONSERVER LE SYSTÈME DE QUOTAS EN AGRICULTURE

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, le 4 août 1987, la Fédération canadienne des producteurs de lait faisait parvenir une lettre à la ministre du Commerce extérieur (M^{me} Carney). Dans cette lettre, la Fédération disait:

Les producteurs de lait du monde entier sont extrêmement préoccupés par la détérioration de la situation du commerce des produits laitiers à l'échelle mondiale. L'offre mondiale est supérieure à la demande.

Et je lis plus loin.

Les chefs de file mondiaux du secteur de la production laitière préconisent le maintien et l'extension des mécanismes visant à restreindre la production, tels que les quotas, les programmes de retraite anticipée, les programmes de rachat de troupeaux ou d'ajustement des prix, afin que les prix sur les marchés mondiaux redeviennent rémunérateurs.

Monsieur le Président, il est donc important pour la ministre du Commerce extérieur de dire clairement à cette Chambre que les quotas, le système de contingentements actuel, ne seront pas sacrifiés dans les négociations sur le libre-échange avec les États-Unis d'Amérique. Les producteurs de lait canadiens ont besoin de cette assurance maintenant, monsieur le Président.

[Traduction]

L'IMMIGRATION

ON APPUIE LA MESURE MODIFICATIVE

M. Rob Nicholson (Niagara Falls): Monsieur le Président, il serait difficile de surestimer le degré de frustration qu'a suscité dans ma circonscription de Niagara Falls, et dans tout le Canada, je crois, la question de la législation canadienne touchant au statut de réfugié.

Les Canadiens sont insultés et frustrés qu'on exploite systématiquement le Canada. Par conséquent, j'appuie fermement le projet de loi C-84, un projet de loi qui va nous assurer un système plus sensé et plus raisonnable.

Les nouvelles mesures, alliées au projet de loi C-55, vont faire savoir clairement au monde que le Canada ne se laissera pas exploiter.

En même temps, je suis désappointé et consterné de constater encore une fois que les partis d'opposition s'objectent à ce que le gouvernement essaie de faire adopter rapidement cette mesure. C'est dommage pour eux, car tout le Canada suit le débat

STATISTIQUE CANADA

LA HAUSSE DU COÛT DES DONNÉES ASSIMILABLES PAR ORDINATEUR

M. Vic Althouse (Humboldt—Lake Centre): Monsieur le Président, je voudrais attirer l'attention sur la politique du gouvernment qui vise à réduire l'accès aux produits de Statistique Canada assimilables par ordinateur.

Le coût des documents mécanographiques du recensement de 1986 encore sur le marché a augmenté de 1 567 p. 100 à 9 900 p. 100 en trois ans. Les produits canadiens du recensement concernant de petites régions coûteront 2 500 \$ par dossier; les données américaines comparables coûtent 175 \$.

Les dépenses d'affaires au Canada vont se ressentir terriblement de l'accroissement des coûts de ces données essentielles. Ce qui est encore plus grave, cependant, c'est que les chercheurs et les enseignants des universités, qui n'auront plus les moyens d'utiliser les données canadiennes les plus récentes pour leur étude de la société canadienne, devront se contenter d'anciennes données ou des données américaines. Le manque de données à des prix abordables rendra impossible la révision des études gouvernementales par des personnes de même niveau professionnel que les auteurs des études.

Le principe de l'information recueillie par le gouvernement comme service public est énoncé explicitement dans les lois fédérales et les énoncés de politique. Même le groupe d'étude Nielsen n'est pas allé jusqu'à préconiser le recouvrement des frais. Le gouvernement exagère en restreignant cette information.